

Allocution de Joe Clark devant l'Assemblée générale

La 44^e session de l'Assemblée générale de l'ONU s'est ouverte à New York le 18 septembre 1989. Voici des extraits de l'allocution prononcée par le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant l'Assemblée générale, le 26 septembre 1989.

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord faire quelques observations sur deux développements particuliers au sein des Nations Unies.

Le premier porte sur l'application de la technologie moderne au maintien de la paix. En avril dernier, le Canada a terminé une étude globale qui avait pour but d'explorer l'utilisation de la surveillance aérienne sous toutes ses formes dans l'exécution des tâches de maintien de la paix qui incombent actuellement à la communauté internationale. Nous sommes arrivés à la conclusion que ces modes de surveillance, à partir d'aéronefs ou de satellites, pouvaient améliorer sensiblement l'efficacité des opérations de maintien de la paix et des travaux connexes de vérification. Nous soumettrons cette étude aux Nations Unies.

J'estime que cette initiative est importante en soi et aussi sur le plan symbolique. Elle représente le genre de travail concret et pragmatique nécessaire pour permettre à l'Organisation des Nations Unies de s'acquitter plus efficacement de ses responsabilités croissantes en matière de maintien de la paix. Elle illustre par ailleurs l'un des buts fondamentaux de l'Organisation : mettre les découvertes de la technologie moderne au service de la paix et non de la guerre.

En deuxième lieu, si on lui en fait la demande, le Canada est disposé à renforcer la présence des Nations Unies en Namibie en y détachant des forces policières respectées et chevronnées. Le Canada a appuyé avec enthousiasme l'idée selon laquelle les nations devraient répondre à l'appel, face au besoin urgent d'une force policière efficace en Namibie. Nous sommes prêts à envoyer des membres de notre force nationale, la Gendarmerie royale du Canada, qui a joué un rôle si déterminant et si constructif dans notre propre histoire.

En fait, la GRC a été la première gardienne de la paix au Canada. En 1974, la Police montée du Nord-Ouest posait un

jalon dans l'édification du Canada en tant que nation transcontinentale en entreprenant un périple de plus de mille milles pour faire régner l'ordre dans l'Ouest par sa présence, non par la force. La conduite de ses membres lui a valu un respect qui reste tout aussi entier aujourd'hui, et elle est maintenant l'une des forces policières les plus admirées au monde. Elle apporterait en Namibie non seulement sa compétence, mais aussi sa réputation de gardienne de la paix.

Ce serait la première fois dans l'histoire du Canada que la GRC assume un tel rôle. Afin d'être prêt, le Commissaire de la Gendarmerie a demandé cent volontaires. Jusqu'à maintenant, 2 000 membres ont répondu à l'appel, sur un effectif total de plus 14 000 membres. Nous croyons que les gendarmes qui, il y a plus de cent ans, ont instauré un respect général de la loi dans l'Ouest canadien sauront faire de même en Namibie au moment où celle-ci prend enfin sa place dans la communauté des nations.

Monsieur le Président, la période que nous traversons est pleine de défis et sans précédent dans les annales mondiales.

D'une part, des problèmes qui naguère paraissaient insolubles semblent aujourd'hui bien plus près d'une solution; qu'on pense à l'Afrique australe, à l'Indochine, à certaines régions du Moyen-Orient, mais aussi et surtout aux relations Est-Ouest.

D'autre part, le sentiment de crise s'accroît. Notre climat change, les sécheresses et les inondations se multiplient et notre survie est menacée. Des maladies jusque-là inconnues apparaissent. Les technologies nouvelles permettent la prolifération des armes les plus meurtrières. Le terrorisme prend de plus en plus d'ampleur.

Mais, de tous ces problèmes, aucun ne peut être réglé par une seule nation qui agirait unilatéralement, ni même par un groupe de nations puissantes qui concerteraient leurs efforts.

Dans le passé, nous avons pris pour acquis que la planète pourrait survivre aux pires excès de l'homme. Aujourd'hui, à l'ère des valises piégées, de la pandémie du sida et des trous dans la couche d'ozone, on se prend à douter de notre capacité fondamentale de survie. On doute, mais on ne désespère pas — bien au contraire. La volonté d'agir et le prag-

matisme qui marquent présentement les affaires internationales produisent des résultats qui ne manquent pas d'étonner. Et l'Organisation des Nations Unies leur sert de creuset.

Nous entrons dans une ère où la Charte des Nations Unies doit cesser d'être un recueil d'objectifs auxquels nous aspirons. Les mots qui la composent doivent devenir descriptifs de notre action commune. Et le vocable « Nations Unies » ne peut être simplement le nom de notre institution; il doit devenir le symbole de notre engagement collectif.

Aujourd'hui, qui peut imaginer une guerre nucléaire où il y aurait des gagnants et des perdants?

Qui peut envisager une guerre conventionnelle en Europe qui ne soit pas une fausse victoire?

Qui peut concevoir une solution à la crise de l'endettement sans compromis?

Qui peut envisager un environnement global plus sain sans la coopération internationale et sans une action concertée?

Qui, enfin, peut entrevoir la résolution des nombreuses crises que connaît le monde en développement en l'absence d'un dialogue raisonné et productif avec le monde industrialisé?

Autrefois, les adeptes de l'unilatéralisme passaient pour des réalistes alors que les partisans de la coopération étaient accusés d'idéalisme. J'estime qu'aujourd'hui l'inverse est vrai. La coopération est devenue synonyme de réalisme et le pragmatisme mène au progrès.

On a accompli beaucoup ces derniers mois et ces dernières années; il reste cependant beaucoup à faire.

Il y a, dans les relations Est-Ouest, une volonté nouvelle d'abandonner les liens stériles et de trouver des solutions aux problèmes solubles même si d'autres questions restent litigieuses.

Cette attitude a tonifié l'Organisation et est source d'espoir pour de nombreuses régions et de nombreux conflits. Nous l'encourageons.

Le contrôle des armements est maintenant caractérisé par de réels compromis et de réelles concessions mutuelles. Les problèmes particulièrement critiques sont examinés en premier. Les domaines où la technologie risque de prendre le pas sur le processus politique se voient accorder la priorité. On se penche finalement sur l'équilibre dangereusement instable de forces conventionnelles trop nombreuses.